

## Questions diverses

---

### **Portage par l'Etablissement du volet « pollutions diffuses » du contrat territorial Val Dhuy Loiret**

Depuis avril 2012, l'Etablissement assure le portage de la mise en œuvre du SAGE Val Dhuy Loiret approuvé le 15 décembre 2011.

Dans ce cadre, l'Etablissement a, pour le compte de la CLE, assuré la maîtrise d'ouvrage de plusieurs études dont celle relative aux pollutions diffuses dans le but de définir un programme d'actions constituant un des volets du futur contrat territorial Val Dhuy Loiret.

Lors de la dernière réunion de bureau de la CLE, organisée le 25 novembre dernier, il a été retenu le scénario visant à solliciter l'Etablissement pour assurer :

- l'animation générale du volet « pollutions diffuses » auprès des collectivités, des particuliers et des entreprises ;
- un suivi de la qualité des eaux superficielles.

Il est précisé que dans le cas où la CLE validerait ce scénario, lors de sa séance plénière du 9 décembre 2014, cette mission pourrait alors être confiée à l'animatrice du SAGE Val Dhuy Loiret dans des conditions restant à préciser.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**